

Ils se sont réunis à la Brasserie du Cours pour exprimer leurs revendications et leurs souhaits sous la houlette de Jean-Pierre Woignier, le président de ce Cercle. Du PC jusqu'au RN en passant par le Centre, tous étaient réunis dans un Collectif contre le projet de la Villette, principalement. Que se passe-t-il à Cagnes-sur-Mer ?

## Les dessous des tractations sur l'Eco-Quartier

Leur leitmotiv : expliquer les enjeux, sans haine, ni outrance, juste les faits et interroger : que voulez-vous pour Cagnes-sur-Mer ? Au centre de leurs préoccupations, le parc de la Villette sur 3,5 ha « soit un tiers de la superficie du centre-ville ». Très pédagogue, s'appuyant sur des images pour illustrer son propos, Jean-Pierre Woignier a expliqué ce qui se cache sous l'intitulé d' « Éco-Quartier de la Villette ». Laissons-lui la parole : « *Pour que le permis de construire soit délivré et qu'il fasse l'unanimité, la mairie a eu l'idée de créer un Éco-Quartier. Pour que cette labellisation soit entérinée, il fallait intégrer le Parc des Canebières qui a été cédé pour 1 € symbolique au promoteur privé. L'inclusion de ce Parc dans le projet répondait aussi à des nécessités d'inondabilité exigées par l'État. La renaturation de la Cagne a été la 2<sup>ème</sup> manipulation afin d'atteindre le pourcentage requis de verdure pour la création de cet Éco-Quartier* ».

## Projet Béton contre Projet Vert

Mais loin de n'être que critique, le Collectif propose une alternative au « Tout Béton » de Louis Nègre, l'actuel maire. « *Son projet, c'est la bétonisation de 39 400m<sup>2</sup> dont 80% de surface bâtie. Cela comprend 500 logements, 4000m<sup>2</sup> de commerces, 1000m<sup>2</sup> de bureaux. Les 1500 habitants exerceront une pression considérable sur les infrastructures existantes : crèches, écoles, services de santé, espaces publics* » ... Le centre-ville déjà en surchauffe sera saturé ce qui entraînera plus de pollution et de bouchons. L'impact tant sur les commerces du centre-ville que sur le prix du m<sup>2</sup> pour se loger sera très important. Le parking Silo (510 places) sera très vite saturé par les places attribuées aux nouveaux arrivants et le tarif pour les quelques places restantes sera hors de prix...

En face, nous prévoyons 80% d'espaces verts soit 24 800m<sup>2</sup> qui sera « le poumon Vert de Cagnes... Ouvert et apaisé, ce nouvel espace public comprendra des brasseries, restaurants et autres commerces complémentaires de ceux du centre-ville. Une véritable concertation sera menée sur le sujet. Un cinéma de plein air mais aussi des services municipaux comme ceux de la petite enfance, actuellement manquants, seront prévus. La désimperméabilisation de 16 000m<sup>2</sup> inclut la plantation de 238 arbres et la création de 700m de pistes cyclables. Ce projet alternatif bénéficiera d'un financement de l'Agence de

l'Eau à hauteur de 75% ». Et Jean-Pierre Woignier de lancer : « Que préférez-vous ? ». Une pétition circule qui a déjà rassemblé des centaines de gens.

## **Une salle culturelle sous dimensionnée**

Le projet de l'actuelle municipalité entraînera-t-il un déclin du centre-ville déjà très impacté par le Polygone Riviera ? Cela semble certain pour les animateurs du Collectif qui ont pris la parole. Ils pointent par ailleurs, une autre insuffisance : la capacité de la salle culturelle promise de 300 places. « *Elle est bien sûr, sous-dimensionnée pour les besoins d'une ville qui demain, affichera 60 000 habitants. Il n'y aura pas de créneaux disponibles pour les associations qui sont en manquant d'équipements chroniques* ». Par ailleurs, la mairie précise que grâce à Terrazur, il y a une salle de réunion de 600 places avec une dizaine de dates réservées pour la mairie dont 4 sont déjà utilisés par le maire et ses vœux voire ses manifestations. Il n'y a donc aucune disponibilité pour les associations à moins de payer la location. Ils mettent l'accent sur les garanties d'emprunts à hauteur de 4 M€ de la Ville vis-à-vis de la SPL (Société Public Locale d'aménagement dont le maire est le président)... Et Jean-Pierre Woignier et ses amis posent d'autres questions au maire, Louis Nègre...

## **Des questions qui attendent des réponses...**

Pourquoi le prix de vente pour les 30 000m<sup>2</sup> de la Vilette a été fixé à 11,5 M€... en 2015 et n'a pas été réévalué depuis... ? Ce montant sera réglé à la fin de la commercialisation du site soit environ vers 2030... sans évolution de prix... Pourquoi l'aire de jeux pour les enfants, obligation légale pour acceptation du projet, a été réduite de 1000m<sup>2</sup> ? Pourquoi les frais d'aménagements du site par le promoteur privé feront baisser le prix d'achat de 3,2 M€ ce qui ne fera pour la mairie et donc le contribuable plus que 9,3 M€... ? Sur la renaturation de la Cagne avec de soi-disant nouvelles truites qui sont « arrivées », il s'agit d'un lâché de poissons, 15 jours la décision... On nous prend pour des imbéciles ! ». En 1995, Suzanne Sauvaigo avait un projet immobilier pour la Vilette baptisé « Boffil ». Qui l'avait attaqué ? Un certain Louis Nègre qui s'était fait élire comme un candidat Vert. Aujourd'hui, le même Louis Nègre marche dans les pas de Suzanne Sauvaigo. Les temps changent... ». Dans l'assistance de cette réunion du Cercle cagnois, il y avait des conseillers municipaux d'opposition, des habitants, des membres du Cercle et le député de la circonscription, Bryan Masson qui font partie du Collectif...

**Pascal Gaymard**

**Étaient présents** : Outre Jean-Pierre Woignier, coordinateur du Collectif et Président du

*Cercle Cagnois, Bryan Masson, député RN et son suppléant Cyrl Tribuani, Josiane Piret, conseillère municipale « Alliance des droites », Isabelle Utrago conseillère municipale RN, Pierre Piacentini ex-conseiller municipal écologiste, Cédric Garoyan, ancien conseiller municipal PCF...*

## Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité